

Interpellation citoyenne – Conseil communal du 28 juin 2018

Fermeture du passage de la rue des Vétérinaires

M. Chahr Hadji : Le 8 juin 2018 au lever du jour, la police de la zone Midi a évacué les sans-abri qui dormaient dans le passage parallèle à la rue de Vétérinaires sous les voies de la gare du Midi. Ces personnes ont été arrachées à leur sommeil et dispersées, tandis que leurs effets personnels étaient jetés à la benne comme s'il s'agissait d'ordures. Ensuite, des ouvriers ont monté des grilles inamovibles qui empêchent désormais non seulement l'établissement de personnes sans abri, mais aussi le passage des innombrables piétons et cyclistes qui empruntent quotidiennement ce tunnel.

Le soir du 8 juin sur le Parvis de Saint-Gilles, des citoyens interloqués par ces manières disproportionnées ont interpellé personnellement le bourgmestre. Il s'est avéré plus tard que le bourgmestre était en réalité le commanditaire.

Le 11 juin, une initiative citoyenne (Le Bout du tunnel) vous a adressé une lettre ouverte signifiant un profond désaccord avec votre gestion de la pauvreté et exigeant que vous fassiez retirer instamment ce dispositif anti-SDF. Cette lettre a récolté plus de 1.000 signatures en quelques jours.

Le 16 juin, à l'occasion de l'inauguration du Parvis, des citoyens ont interpellé le Bourgmestre, partageant avec lui leur refus de la fermeture du tunnel et d'une politique dont le but est d'invisibiliser les pauvres, de déplacer les pauvres et non de lutter contre la pauvreté.

(Rumeurs)

M. le président : Je vous invite à aller au plus vite à l'essentiel.

M. Chahr Hadji : Je veux bien mais je ne peux m'exprimer si des gens hurlent ! Ce serait bien si on pouvait avoir un peu de sérénité dans les débats.

M. le président : Silence, s'il vous plaît.

Le 23 juin, comme annoncé dans la lettre ouverte, une centaine de citoyens Saint-Gillois et utilisateurs du Passage des Vétérinaires, se sont rassemblés à l'entrée du tunnel pour constater que, malheureusement, la demande n'avait pas été entendue par la commune et qu'au contraire le dispositif anti-SDF avait été renforcé par une épaisse cloison en bois qui semblait donner un aspect définitif à la fermeture du passage.

À chacun de nos passages sur les lieux, nous rencontrons des riverains et des usagers qui témoignent.

Oui, il semble y avoir eu des violences, peut-être même des vols. Il y avait de la crasse, les abords puait l'urine, certains étaient effrayés à l'idée d'emprunter le tunnel. La misère, le sans-abrisme, je ne vous apprends rien, ne vont pas sans crasse, sans peur, sans hostilité, sans problèmes psychiatriques, sans violence et sans puanteur. D'autres témoins apportaient de la nourriture, des couvertures, des produits de soin ou de nettoyage et des balais. Certains disaient, au contraire, être rassurés de passer dans un lieu habité plutôt que dans un tunnel vide et mal éclairé.

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons admettre que, face à la misère extrême, la réponse des pouvoirs publics soit la politique de l'autruche imposée à toutes et tous. « Cachez ces pauvres que je ne saurais voir », « autant qu'ils crèvent ailleurs plutôt qu'ils ne survivent sous ma responsabilité ». Jamais nous n'accepterons ce genre de dispositif ! Nous, citoyens de Saint-Gilles, sommes en droit d'attendre de notre commune qui se déclare hospitalière et qui parle d'humanisme, qu'elle mène une autre politique en matière de pauvreté. Nous sommes profondément heurtés par cette gestion totalement opposée aux valeurs prônées par le parti dont se revendique le bourgmestre.

Depuis des mois des personnes avaient trouvé refuge dans ce passage, et des citoyens, des associations mais aussi les travailleurs sociaux du CPAS de Saint-Gilles étaient à pied d'oeuvre pour trouver des solutions, construire un lien, chercher à réhabiliter ces gens. Et d'un coup de balai voilà que le bourgmestre saccage des mois de travail.

Depuis que les initiatives citoyennes se multiplient pour interpeller le politique et secouer le cocotier, voilà que le bourgmestre et le président du CPAS annoncent avoir entrepris des discussions avec Infrabel pour reloger une partie des habitants du tunnel, de manière précaire et jusqu'à l'hiver, dans des bâtiments d'Infrabel. Soit. Mais quelles dispositions structurelles ?

Si la question de la pauvreté est primordiale et que la réponse communale renseigne sur la capacité des autorités à agir avec empathie et respect à l'égard de la dignité humaine et de l'intentionnalité d'autrui, une autre question importante est celle de la mobilité.

Des milliers de piétons et de cyclistes empruntaient quotidiennement le passage parallèle à la rue des Vétérinaires. Ce passage était même un maillon essentiel de l'itinéraire cyclable régional n°9, qui permet de relier Uccle à Hal et à Vilvorde via Anderlecht ou Molenbeek sur un parcours cyclable protégé des dangers automobiles. Aujourd'hui, les cyclistes et les piétons ne peuvent plus passer par ce tunnel et sont contraints de passer sur les trottoirs étroits du tunnel carrossable où il n'est pas possible de se croiser sans risquer de basculer sur la route, perpétuellement empruntée par des voitures qui, en direction d'Anderlecht, roulent à vive allure et, en direction de Saint-Gilles, forment un embouteillage continu. Ce tunnel est en permanence saturé en gaz d'échappement, extrêmement bruyant et représente un danger immédiat pour les usagers faibles, en particulier les cyclistes et les personnes qui se déplacent en chaise roulante ou avec une poussette.

Les cyclistes rencontrés sur les lieux sont unanimes : la fermeture du tunnel est un non-sens en matière de mobilité et les alternatives sont toutes dangereuses. Le GRACQ a d'ailleurs interpellé la Région à ce propos.

Nous demandons aux autorités communales de procéder sans délais à l'enlèvement du dispositif anti-SDF du Passage de la rue des Vétérinaires. Que tous les ouvrages réalisés depuis le 8 juin, et qui visent à empêcher l'accès au tunnel, soient démontés et que le passage soit rendu aux usagers. Nous demandons que la commune exige d'Infrabel un éclairage agréable et susceptible de faire baisser le sentiment d'insécurité.

Nous demandons aux autorités communales d'installer les commodités nécessaires à l'accueil d'éventuels SDF, dont la présence dans le tunnel serait le signal que les services sociaux doivent agir au plus vite pour trouver à loger ces personnes.

Nous aimerions savoir qui a pris la décision d'évacuer le tunnel ?

Qui a requis la police pour le faire ? Qui a décidé de le fermer ?

Le conseil de police, le conseil communal, le collège des échevins, les instances régionales ont-ils été avertis et consultés ? Quelle a été la nature des échanges avec chacune de ces instances ?

Qui a financé les travaux ? Combien ont-ils coûté tant pour le matériel que pour la main-d'œuvre ? Quelles sociétés les ont réalisés ? Sur quels critères ont-elles été choisies et par qui ?

Les autorités communales ont-elles l'intention de fermer le passage de manière temporaire ou définitive ? Avec quelles perspectives pour les usagers ? Quels délais et quelles alternatives éventuelles ?

Combien de logements sont-ils disponibles pour les personnes délogées ?

Combien de personnes ont été retrouvées après l'expulsion ? Les personnes sans papiers auront-elles aussi accès à ces logements ?

En fermant le tunnel, avez-vous procédé à une évaluation des risques et des conséquences pour les usagers faibles, et notamment les cyclistes ?

Y a-t-il eu des consultations avec la Région bruxelloise, en particulier avec le ministre de la Mobilité, M. Pascal Smet, avant la fermeture de cette partie de l'itinéraire cyclable régional ?

Les dispositifs anti-SDF vous semblent-ils conformes à l'idée que l'on doit se faire de l'hospitalité ? Sont-ils compatibles avec les valeurs défendues par votre parti ?

(Applaudissements)

M. le président : La parole est à M. Charles Picqué.

M. Charles Picqué, bourgmestre : En concertation avec Infrabel, qui est propriétaire des lieux, et avec la police, il a été décidé de fermer le tunnel. Cette décision est la conséquence de deux préoccupations, auxquelles vous ne pensez sans doute pas toujours, liées à la sécurité publique. Moi, je suis responsable de la sécurité publique. La première concerne l'impact sur l'infrastructure ferroviaire. Je ne vais pas rentrer dans des considérations techniques sur les cabines qui sont à cet endroit, etc. La seconde concerne la violence – la violence intragroupes et la violence vers le quartier.

Je peux comprendre que des citoyens s'émeuvent du désarroi et de la détresse des gens les plus faibles. En revanche que l'on accuse les autorités communales d'inaction, de laxisme, d'incompétence, d'inhumanité, cela n'a peut-être rien d'original dans le chef de nos opposants, mais c'est assez blessant. M. Spinette a pu y réagir dans l'interpellation précédente.

Le travail social a été important autour de ce tunnel. On a l'impression de découvrir qu'il y a un problème dans le tunnel mais il existe depuis longtemps. Et nos services du CPAS n'ont pas ménagé leurs efforts pour trouver des solutions. On n'a pas la volonté de cacher les pauvres, monsieur. Non. Comment peut-on affirmer que l'on cherche à cacher les pauvres à Saint-Gilles, alors que le Clos Ste Thérèse, qui accueille de nombreux SDF, est situé au milieu du Parvis, au cœur de la commune ! Nous n'avons pas l'intention de cacher la misère.

Je reviendrai brièvement sur ce que fait Saint-Gilles dans le domaine social car M. Spinette a déjà eu l'occasion de s'exprimer là-dessus.

Nous avons une politique sociale active, on le sait, mais la sécurité publique ne peut pas être négligée. Et, avec l'occupation du tunnel dans des conditions précaires, les impératifs de sécurité n'étaient plus réunis.

Nous intervenons d'ailleurs assez rarement. Dois-je vous rappeler que, malgré l'insalubrité des lieux, nous avons accepté cette occupation tout l'hiver. L'occupation du tunnel pendant l'hiver a non seulement été tolérée mais, en outre, les services du CPAS sont intervenus. Dès le début de l'occupation du tunnel, nous avons été présents trois fois par jour. Les équipes du CPAS allaient à la rencontre de ce public pour accompagner les personnes, les orienter vers des dispositifs, les informer sur leurs droits ou simplement pour établir un contact, apporter du café, de la soupe, des sandwiches, etc. Ceux qui avaient trouvé refuge dans le passage étaient en grande partie des personnes en transit pour lesquelles l'intégration dans des dispositifs était assez difficile. Comme vous le savez, les réfugiés en transit s'installent de préférence sur les grands nœuds de communication comme les gares pour attendre les passeurs. Les éducateurs de rue se sont heurtés à des difficultés de communication dues à la barrière des langues mais aussi à une certaine méfiance vis-à-vis des services publics. Au fil du temps, un lien de confiance a pu se créer avec certains. Les rapports nous l'ont indiqué. Restait le problème de la situation de séjour. Les transmigrants souhaitaient rester mobiles et à proximité des contacts avec les passeurs. J'ai pu parler avec certains d'entre eux.

L'intervention s'est parfois limitée à une aide médicale, psychologique et sociale. Une aide financière n'a pas toujours pu être octroyée mais d'autres formes d'aides ont été fournies. Je voudrais rendre hommage aux éducateurs de Saint-Gilles et aux travailleurs sociaux qui ont fait ce travail et qui opèrent sur tout le territoire communal, ainsi que dans la gare et aux alentours et travaillent en partenariat avec un certain nombre d'acteurs de première ligne.

Depuis décembre 2016, le projet de maraude du CPAS a vu le jour et un travail de rue en soirée avec des assistants sociaux, notamment avec le projet sac à dos, a été mis sur pied. On ne peut pas dire que l'on n'a rien fait ! C'est inacceptable d'entendre ça !

En février 2017, grâce au soutien de la Commission communautaire commune (Cocom), deux assistants sociaux de rue supplémentaires ont été engagés pour informer, orienter voire accompagner ces personnes en souffrance en vue de les stabiliser, de leur ouvrir des droits pour tenter de régulariser des situations administratives souvent complexes. Et la rue des Vétérinaires était un endroit clé où ces travailleurs sociaux ont assuré une présence quasi quotidienne. Il y a eu d'autres intervenants, j'en vois d'ailleurs dans la salle. DoucheFlux, Medi-Bus, Rolling douche ont collaboré avec les travailleurs de rue et étaient présents aussi. Il n'y a pas eu que les services du CPAS, je le sais.

J'ai une liste des actions concrètes mises en place rue des Vétérinaires : onze personnes ont bénéficié d'une aide médicale, trois d'une adresse de référence, deux du revenu d'intégration. Beaucoup ont reçu une aide ponctuelle quoique pas toujours financière. Il y a eu un suivi des personnes dans leurs démarches, des réorientations vers les services compétents, etc. Je rends aussi hommage aux associations. On m'a transmis le nombre de bons DoucheFlux qui ont été distribués, etc.

Vous me posez des questions, à mon tour d'en poser. Ce tunnel offrait-il toutes les garanties de dignité aux personnes qui l'occupaient ? Était-ce vraiment une situation idéale ? Vous regrettez le tunnel ? Ce n'est tout de même pas l'exemple de ce qu'il faut faire.

(Rumeurs)

Vous répliquerez. Peut-on nier le danger qu'encouraient ces personnes compte tenu des affrontements internes aux différents groupes et des problèmes techniques sur lesquels je ne vais pas m'étendre ? Peut-on nier les risques d'affrontements qui existaient entre certains d'entre eux et les riverains. J'ai reçu les riverains. J'ai analysé les événements qui se sont produits. Vous ne pouvez pas nier les comportements de certaines de ces personnes.

M. Spinette vous l'a dit nous cherchons des solutions, via des logements de transit, des baux d'occupation précaires, des locations par l'intermédiaire de l'AIS, etc. Il est clair qu'il faut essayer de stabiliser ces gens afin de leur permettre d'entamer des démarches administratives.

Par ailleurs, les conditions de salubrité du tunnel se sont aggravées avec le temps. Vous devez reconnaître que l'on a laissé cette situation perdurer longtemps. Les premières présences d'une à deux personnes ont été constatées en septembre 2017. Au fur et à mesure, d'autres s'y sont installées et on est arrivé à plusieurs dizaines de personnes. Jusqu'à 80 personnes ont été identifiées.

Infrabel avait aussi des problèmes car il ne pouvait plus effectuer facilement des visites techniques, notamment sur les voies de chemin de fer. Ne me demandez pas comment cela se passe, je n'en sais rien. Je lis ce qu'Infrabel me dit.

Il y a eu aussi – vous y faites allusion – deux incendies, apparemment volontaires, mais cela on ne peut en juger, qui ont perturbé le trafic des trains. Il ne s'agit donc pas de choses mineures.

La première demande de fermeture du tunnel a été effectuée par Bruxelles Propreté, le 26 octobre 2017. Elle était motivée en raison d'agressivité et de violences commises à l'encontre des balayeurs de Bruxelles Propreté. À la suite de cela, Bruxelles Propreté n'a plus nettoyé le site. Ce sont les services communaux de la propreté publique qui se sont chargés du nettoyage des lieux et de la collecte des déchets. J'ai les chiffres du tonnage de déchets récoltés, ce n'est pas mal. Dix actions spécifiques ont été menées précisément pour récolter ces déchets. Et nos équipes ont aussi rencontré des problèmes lors de leurs interventions – pas très graves, certes, je ne vais pas noircir le tableau.

Des actes de violence ont aussi été commis dans le quartier. Était-ce de la part des occupants du tunnel ? Je n'en sais rien mais je m'interroge toujours. Quoi qu'il en soit il y a eu des faits de violence à l'égard de passants dans la rue de France, un certain nombre de bagarres, des coups de couteau. Tout ça n'est pas négligeable. Si quelqu'un meurt dans l'une de ces bagarres, c'est de ma responsabilité. Nous avons constaté des faits dans le quartier, vous l'avez dit.

En ce qui concerne le tunnel piéton en lui-même, il est devenu de fait un tunnel cycliste mais on ne peut pas dire qu'il soit aménagé de manière harmonieuse pour les cyclistes. On ne va pas donner cela en exemple de circuit cyclable bien aménagé. On a pris contact avec Bruxelles Mobilité, qui a marqué son accord pour une concertation entre tous les acteurs pour repenser l'aménagement du tunnel permettant une signalisation, un éclairage suffisant pour les cyclistes et une bonne cohabitation avec les piétons – ce qui n'est pas évident. Ce projet est retenu dans le contrat de rénovation urbaine, actuellement en cours, à

cheval sur Saint-Gilles et Forest. On peut envisager de redonner une fonction à ce tunnel. Une fonction d'hébergement, c'est un autre débat.

On a aussi demandé à Bruxelles Mobilité d'examiner la possibilité d'installer provisoirement une barrière le long des trottoirs de la rue du tunnel carrossable pour protéger les cyclistes.

Une réunion technique s'est tenue avec Infrabel afin de discuter des engagements du CPAS et de la commune. Parce que c'est la commune qui va devoir intervenir. Infrabel ne va dépenser de l'argent pour les logements qui sont là à titre provisoire car, à un moment donné, Infrabel décidera d'abattre ces maisons. Nos équipes techniques sont en train d'évaluer les travaux à entreprendre. Je pense qu'il y aura moyen de faire du co-living. M. Spinette en a parlé. Affaire à suivre donc.

Je voudrais ajouter que ce n'est pas de gaieté de cœur que l'on prend une telle décision. Mais pour les habitants du quartier, pour les usagers du tunnel, cette solution n'était pas viable. Je dis bien pour les deux parties : les occupants et les riverains. On a cherché des solutions et on a essayé de concilier l'ordre public et la justice sociale. Ce n'est pas toujours évident. La réalité est complexe. C'est difficile. Je le sais.

Pour votre complète information, le grillage a été posé par Infrabel ; les panneaux de bois, par la commune, parce que l'on trouvait cela particulièrement sinistre. Le matériel a coûté 1.000 euros et quatre hommes ont travaillé durant une journée.

Saint-Gilles est l'une des communes les plus généreuses socialement en termes de dépenses par habitant. Certes, il existe des tensions – communes, associations, du moins certaines d'entre elles, citoyens – et certains pourraient même se réjouir de voir qu'il y a des oppositions entre les populations précaires des communes pauvres et le reste des habitants. Cependant ces trois interpellations me renvoient à quelque chose qui m'a accompagné tout au long de ma carrière lorsque j'ai été confronté à ce genre de problème et qui m'agace. Tout ceci en effet arrive parce qu'il y a une absence de réponse structurelle des pouvoirs supra-communaux. Et les communes, avec les associations, sont en première ligne pour faire face à ce genre de problèmes. Il y a une démission des pouvoirs compétents. Tous les niveaux de pouvoir supérieurs sont impuissants à régler ces problèmes avec des solutions durables et structurelles. Et nous, nous essayons de le faire avec les moyens limités qui sont les nôtres. Nous avons fait ce travail social et, à un moment donné, nous avons dû prendre nos

responsabilités car vous ne pouvez pas dire que cette situation était idéale. Vous ne pouvez pas dire ça.

(Applaudissements)

M. Alain Maron, conseiller communal, Groupe Ecolo-Groen : J'avais déposé une question orale sur le même sujet. Je me propose d'intervenir maintenant et de ne plus la poser en fin de Conseil.

Je commencerai par faire une petite parenthèse. Je pense que c'est la première fois depuis qu'il y a des interpellations citoyennes que des citoyens, pour marquer leur soutien au Collège, en chahotent d'autres pendant le Conseil communal. J'ose espérer que cela n'est que le fruit du hasard et qu'ils ont agi pour des motivations qui leur sont propres, même si ce n'est pas une manière de faire à l'égard de citoyens qui ont le courage de venir poser des questions. Il y a un minimum de respect à avoir au sein de l'assemblée, entre groupes politiques mais aussi entre citoyens, et entre citoyens et groupes politiques.

(Applaudissements)

Ceci étant, vous avez répondu à la plupart des questions que j'avais posées puisque elles l'ont été également dans l'interpellation.

Vous avez raison, il y a une incurie du pouvoir fédéral et une volonté politique de ne pas régler la question des transmigrants, c'est clair. Le gouvernement fédéral ne veut pas s'en occuper et assume politiquement qu'il ne veut pas s'en occuper. D'autres niveaux de pouvoir doivent le faire.

C'est curieux cependant que vous affirmiez que la Région ne s'en occupe pas du tout. Vous nous dites qu'aucun niveau de pouvoir supérieur n'agit ou ne se montre capable de gérer le problème. J'ai quand même l'impression – et je ne suis pas là pour défendre le gouvernement régional, nous sommes dans l'opposition à la Région, vous le savez – que la Région a mis en œuvre certaines choses. En outre, vous avez été très longtemps ministre-président et je n'ose donc imaginer que vous pointiez la responsabilité régionale. Néanmoins, c'est d'abord le pouvoir fédéral qui ne prend pas ses responsabilités.

Passons à la question du tunnel proprement dit. De l'extérieur, et en passant par là régulièrement, notamment à vélo, la décision est difficilement compréhensible. La situation

n'était pas idéale. D'ailleurs personne ne dit que la situation de ces gens ou la situation générale était idéale. Personne ne dit non plus que rien n'a été fait. Par contre fermer *manu militari* ce tunnel n'est pas une solution. Qu'est-ce que vous avez résolu ? Rien. Au contraire, vous allez générer de nouveaux problèmes. Ailleurs, et notamment des problèmes de suivi social parce que comment va s'opérer désormais le suivi social de personnes parties dans la nature. Certaines fréquentent peut-être encore Douchflux, d'autres sont peut-être encore en contact avec le CPAS, mais un certain nombre se sont disséminées on ne sait pas où. On disperse les problèmes mais aucun n'est résolu.

En outre, c'est extrêmement violent. Nous sommes dans une ville et les citoyens et citoyennes ont le droit de se déplacer, de bouger dans la ville. On ne va pas mettre des poteaux, des barrières et des murs partout pour solutionner les problèmes. C'est impossible. On ne peut pas vivre dans une ville de ce type-là. Je comprends que les problèmes soient très difficiles à solutionner. Il n'y a aucune solution facile pour les sans-abri et les migrants. On est d'accord. Mais bâtir des murs, fermer les voies de communication, etc., ça ne va pas.

Enfin, les cyclistes, vous n'en avez rien faire. Vous dites simplement que ce n'est pas l'idéal de passer par là à vélo. Je vous garantis qu'il vaut mieux passer par là à vélo que de rouler au milieu des voitures dans ce tunnel ultra glauque, ultra sombre et ultra dangereux. Faites-le, monsieur le bourgmestre ! Passez par là dans un sens, puis dans l'autre, en pleine journée. Éprouvez le différentiel de lumière. C'est sombre, c'est glauque, c'est méga dangereux et c'est un itinéraire cycliste régional. Des interpellations à ce sujet ont été déposées au parlement régional – pas par moi, je vous le dis tout de suite. Mais ça ne va pas. Ne fût-ce que pour ça, vous ne pouvez pas fermer ce tunnel.

Nous avons entendu que vous alliez libérer de l'argent dans le cadre du CRU pour réfectionner le tunnel et en faire autre chose. Très bien. Mais on ne peut attendre deux, trois ou quatre ans. D'ici là, il faut rouvrir ce tunnel avec l'accompagnement et les aménagements provisoires nécessaires.

(Applaudissements)

M. Vincent Henderick, conseiller communal – chef de groupe cdH : J'ai entendu les réponses du bourgmestre. On pourrait y croire s'il n'y avait eu des précédents. L'installation des migrants dans le tunnel de la rue des Vétérinaires n'est que la conséquence

de l'expulsion des mêmes migrants de la rue couverte de la gare du Midi, fermée en son temps.

L'installation de personnes dans le tunnel de la rue des Vétérinaires a commencé, vous l'avez dit, dès le mois de septembre 2017 et le nombre de personnes s'est accru au fil du temps.

Pourquoi êtes-vous intervenu aujourd'hui ? Vous dites vous-même que la situation n'était pas idéale et nous en convenons tous. Elle l'était encore moins en novembre ou en décembre quand la température était de -12°. Pourquoi n'êtes-vous pas intervenu à ce moment-là ? Pourquoi n'avez-vous pas eu à cette époque les préoccupations sociales dont vous vous prévalez aujourd'hui pour essayer de reloger ces personnes ?

Ensuite, la fermeture du tunnel, comme l'a dit M. Maron, n'est pas la solution. Ce que vous créez, c'est la recherche d'un autre passage pour piétons couvert pour permettre à des sans-abri et à des transmigrants de se loger. Demain, vous allez retrouver à proximité de la gare, d'autres endroits, où les gens vont tenter de s'abriter. Allez-vous demain fermer, barricader, emmurer, plaquer de bois tout passage où dorment des personnes ? Non.

Enfin, il faut rouvrir ce tunnel car les préoccupations des piétons et des cyclistes sont parfaitement légitimes.

M. Chahr Hadji : Je salue les mesures sociales prises par le CPAS. Néanmoins envoyer la police pour expulser tout le monde ne résout pas le problème. Vous n'avez fait qu'anéantir le travail mené par de nombreux travailleurs sociaux.

Quel projet de société voulez-vous offrir aux Saint-Gillois avec de telles mesures ? Quelle conception du vivre ensemble traduisent de telles mesures ?

Vous avez trouvé des solutions précaires et temporaires de relogement a posteriori sous la pression de citoyens. Mais pourquoi ne les avez-vous pas trouvées avant d'expulser ces personnes ? Nous sommes en droit de nous poser cette question.

En outre ce n'est pas la première fois et les raisons invoquées sont toujours de mauvaises raisons : des raisons de sécurité, de salubrité. En fait, toutes les raisons sont bonnes pour virer les SDF. On ne veut simplement pas les voir.

Vous n'avez réglé aucun problème en les expulsant du tunnel, vous n'avez fait que les déplacer. Vous ne voulez peut-être pas cacher la misère mais en tout cas vous voulez la chasser.

Nous attendons que le tunnel soit rouvert dans les plus brefs délais et surtout que de vraies solutions soient trouvées.

(Applaudissements)